



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

COMMUNIQUÉ

Le Front commun dénonce le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de BFI-UTL à Lachenaie

Pour diffusion immédiate. Montréal, le 1^{er} novembre 2002. Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) dénonce le projet de la compagnie BFI-UTL de Lachenaie visant à agrandir son dépotoir d'une capacité supplémentaire de 40 millions de m³. Ce site serait le plus gros en opération au Québec et, avec sa montagne de déchets de 180 pieds, il serait visible à des kilomètres à la ronde.

Il est déplorable de constater que les compagnies de l'enfouissement proposent la perpétuation de la gestion des déchets par mégasites alors que les MRC sont en train d'élaborer leur plan de gestion de déchets. Rappelons que le site de Lachenaie est situé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et que cette dernière n'a pas encore fait connaître ses orientations en matière de gestion de déchets bien qu'elle en ait la responsabilité légale.

«C'est tout simplement inacceptable que le gouvernement laisse les multinationales de l'enfouissement imposer leurs projets alors que l'ensemble du Québec travaille à valoriser 65% de ses déchets d'ici 2008» soutient Normand Beaudet, président du FCQGED. «L'enfouissement massif et à rabais comme veut nous le vendre BFI-UTL va à l'encontre des attentes de la population qui désire une prise en charge régionale. «Si ce projet va de l'avant, il contribuera à augmenter considérablement l'offre dans le domaine de l'enfouissement, ce qui fera directement compétition aux efforts de réduction et de recyclage des déchets qu'on demande à la population» précise Gilles Côté administrateur du FCQGED et directeur du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

Le Front commun dénonce également le fait qu'à court terme, 3 des 4 mégasites de la province iront en audiences publiques de façon indépendante des uns vis-à-vis des autres. «C'est ridicule de faire encore du cas par cas dans cette situation, ça ne rend pas compte de la réalité d'ensemble et ça tronque la réalité, seul le Ministre de l'Environnement peut remédier à cela mais rien ne laisse présager qu'il le fera, même s'il est au fait de la situation» de rappeler Jennifer Crawford du FCQGED.

-30-

Pour information : Karel Ménard (FCQGED) (514) 396-2686

FCQGED
4200, rue Adam, Montréal
(Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686
fax.: (514) 396-7883
fcqged@cam.org